DECRET Nº 2015/436

portant nomination du Secrétaire Général Adjoint des Services du Premier Ministre.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

VU le décret n°92/088 du 04 mai 1992 portant organisation des Services du Premier Ministre;

DECRETE:

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur NGUIHE KANTE Pascal est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Secrétaire Général Adjoint des Services du Premier Ministre.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 0 2 OCT 2015

E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA